



POLE DE
SERVICES
EN DEFICIENCES
SENSORIELLES
ET DU
LANGAGE



Jusqu'à 16 places
dont 2 places en
formation
accompagnée

www.ocens.fr



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Personnes avec une reconnaissance travailleur handicapé présentant une déficience visuelle, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

OBJECTIFS

Dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté : assurer **l'insertion socio professionnelle**, promouvoir **l'autonomie, l'autodétermination et la participation sociale** de chacun en vue d'exercer une pleine citoyenneté, animer et mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un **projet global et personnalisé** et agir en faveur d'un **environnement accessible pour tous**.

FORMATION

Basée sur un parcours individualisé et personnalisé :

- **Durée** : selon les besoins et le projet professionnel du stagiaire (de 12 à 42 semaines)
- Entrées et sorties permanentes
- **Effectif** : petit effectif pour faciliter les apprentissages

Approfondir et valider un projet professionnel vers l'accès à une formation qualifiante ou vers l'emploi direct.

Acquérir les **connaissances et aptitudes** nécessaires à ce projet. Acquérir et développer les connaissances et l'utilisation des différents **outils de compensation à la déficience visuelle**.

Préparer à une **entrée en formation qualifiante** (à partir d'un niveau CAP).

La formation se compose de plusieurs modules :

- Elaborer un projet professionnel et le valider par des stages d'observation en entreprise et des mises en situation.
- Apprentissage des outils de communication spécifiques à la déficience visuelle : braille, informatique bureautique adaptée.
- Module handicap en lien avec l'environnement professionnel.
- Renforcement des capacités cognitives (Ateliers de Raisonnements Logiques)
- Mise à niveau en français Communication écrite et/orale
- Culture générale
- Français Langue Etrangère (FLE)
- Anglais

MODALITÉS

- Réalisation d'une période de pré-accueil en amont d'une entrée en formation
- Proposition d'hébergement
- Rémunération de la formation par le Conseil Régional Pays de la Loire

CONTACTS

esrp-espo@ocens.fr

Marie Flore PHILIBERT - Coordinatrice Pédagogique

Tél : 06.80.84.53.14 mf.philibert@ocens.fr

Mathieu LAFFONT - Responsable de service

Tél : 06 73 00 92 66 m.laffont@ocens.fr